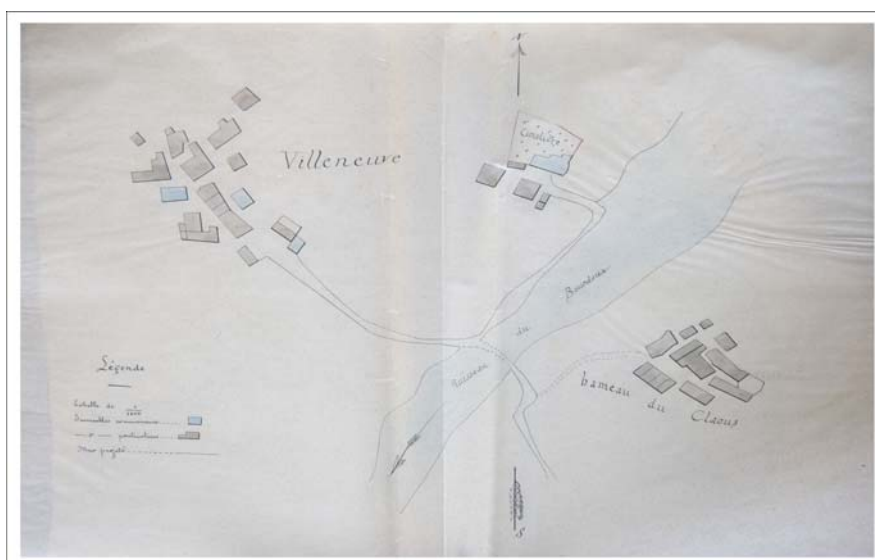


1924 – L'INCENDIE de VILLENEUVE d'ENTRAUNES

Le village :

Fondée au XII^{ème} siècle en fond de vallée pour semble-t-il remplacer un village érigé sur la colline du Castel, VILLENEUVE (VILLA NOVA), avec les 21 maisons qui forment « le Claus » et « Villeneuve » de chaque côté du ravin du Bourdoux, est, en cet été 1924, une localité prospère qui regroupe 23 familles à l'activité essentiellement agricole.



VILLENEUVE d'ENTRAUNES en 1911

En quelques heures... le feu dévastateur, allumé par d'imprudentes mains d'enfants, ne va laisser que cendres, ruines et désolation.

Triste répétition de l'histoire, déjà, plus d'un siècle plus tôt, dans la nuit du 9 au 10 octobre 1810, l'incendie d'une maison et de sa grange avait semé l'émoi dans le village conduisant Monsieur le Sous-Préfet de Puget-Théniers à transmettre un rapport en Préfecture *« cet incendie constaté par le juge de paix de Guillaumes a été le fait des enfants encore assez jeunes du fermier qui, étant allés le soir au grenier à foin pour prendre du fourrage durent laisser tomber quelques étincelles de la lumière qu'ils avaient »*.

Autre signe de la peur du feu, toujours présente dans nos villages, le 30 juillet 1879, 7 familles de VILLENEUVE avaient envoyé à Monsieur le Préfet un courrier exposant leurs craintes : *« il existe au centre du village un four à pain communal qui a déjà mainte fois menacé de mettre le feu (...) son toit en planches très peu élevé sans avant voûte à l'intérieur, sa cheminée également basse et adossée à des maisons particulières prennent feu pour ainsi dire toutes les fois que l'on met le four en mouvement »*.

L'incendie de 1924:

Il est midi en ce lundi 7 juillet 1924, et en cette chaude journée, bon nombre d'habitants sont aux champs...

Jouant devant une grange à la sortie du village, deux enfants s'amuse à craquer des allumettes...

Un tison mal éteint, tombe sur une botte de foin et en quelques instants embrase l'entrepôt...

Poussés par le vent, des brandons, viennent tomber sur les toitures en mélèze des maisons environnantes qui deviennent la proie des flammes.

L'alarme :

L'incendie fait déjà rage lorsque le Maire, Monsieur Martin ARNAUD, qui habite de l'autre côté de la route découvre le péril et court d'un bout à l'autre du village appelant à grands cris les paysans disséminés dans les champs les plus proches.

Tous accourent puis, par téléphone, on prévient les localités voisines, GUILLAUMES, ENTRAUNES, SAINT MARTIN et CHATEAUNEUF.

A GUILLAUMES, le Maire, Monsieur LONG, réquisitionne les autocars de la « Route des Alpes » et du « Garage du Sud-est », stationnés sur la grande place. Ces deux véhicules bientôt emplis d'hommes de bonne volonté font route vers le sinistre.

La lutte :

Hélas, point de pompe, point de bouche d'incendie ou de tuyaux... alors comme au Moyen âge, la lutte contre le fléau va s'engager ... avec seaux d'eau et récipients de toute nature...

Formant une double chaîne depuis le canal d'irrigation qui court le long du village, la population fait circuler de main en main, seaux, brocs, bassines dont le précieux contenu est projeté sur les flammes.

Les hommes aux seaux pleins, les femmes, vieillards, enfants aux seaux vides, magnifique chaîne d'union face au malheur.

D'instant en instant des pans de murs s'écroulent avec un bruit sourd et en moins de trois heures, à l'exception de six maisons groupées autour de l'école, de la mairie et du presbytère, VILLENEUVE d'ENTRAUNES n'est que ruines fumantes...

« Arrivé à 18H30 nous avons constaté que, à l'exception de six immeubles, tout le village était détruit.(...) vers 20 H00, tout danger, pour les quelques maisons restant, paraissait écarté mais de nombreux foyers se rencontraient un peu partout et nécessitaient une étroite surveillance. A 1 H, le 8, venant de Nice arrivait une équipe de pompiers qui, aussitôt en action, inondait les décombres et se rendait maîtresse de tous les points dangereux. Dégâts : 16 immeubles presque tous avec grange, partie de mobilier et valeurs : détruits. (...) Causes : imprudence d'un enfant âgé de 5 ans, de l'assistance publique des Alpes Maritimes, ayant joué avec des allumettes. Causes de la rapidité du sinistre : maisons couvertes en planches, granges remplies de foin, vent.

Remèdes provisoires : logement et nourriture des personnes sans abri (60 environ) assurés par les non sinistrés. Nul accident de personne n'est à déplorer ; tout le bétail moins un cochon et quelques lapins est sauvé. »

* Le second est rédigé par la plume alerte de Monsieur BAZZI, Sous-Préfet de Puget Théniers qui après avoir rappelé les causes, décrit la lutte :

« Les populations étaient transportées par auto-cars pour essayer de combattre le feu. Mais tous les efforts furent vains parce que à ce moment un vent violent activa le foyer, en augmenta l'intensité et l'étendue par les étincelles qui se répandaient sur les maisons contiguës et voisines dont les toitures sont en bois de mélèze. (...) Les Sapeurs Pompiers de Nice arrivèrent vers minuit et mirent immédiatement en batterie leur pompe pour inonder les décombres. Ce qui évita certainement la destruction totale du village. (...) Le lendemain, accompagné du Lieutenant des pompiers nous parcourûmes le village sinistré, et des instructions lui furent données pour activer le déblaiement des matériaux. (...) La commune était composée de 21 maisons, 16 d'entre-elles ont été totalement détruites, la population est essentiellement agricole, et ce qui fait l'importance du sinistre, c'est qu'un certain nombre d'agriculteurs avaient déjà rentré les foins qui ont été détruits ainsi que l'argent en espèces, valeurs, mobiliers qui s'y trouvaient. De sorte que cet incendie a été un véritable désastre difficilement réparable. »

L'action de nos pompiers sera soulignée par Monsieur le Préfet BENEDETTI dans le courrier adressé à la Mairie de Nice le 8 juillet 1924 *« permettez de venir vous remercier pour l'aide efficace que nous ont donnée les Sapeurs Pompiers de Nice. Une fois de plus nous avons pu constater dans ce corps d'élite les admirables qualités d'énergie et de dévouement qu'en maintes circonstances déjà, il nous avait été donné d'apprécier ».*

Le Bilan et les premières aides :

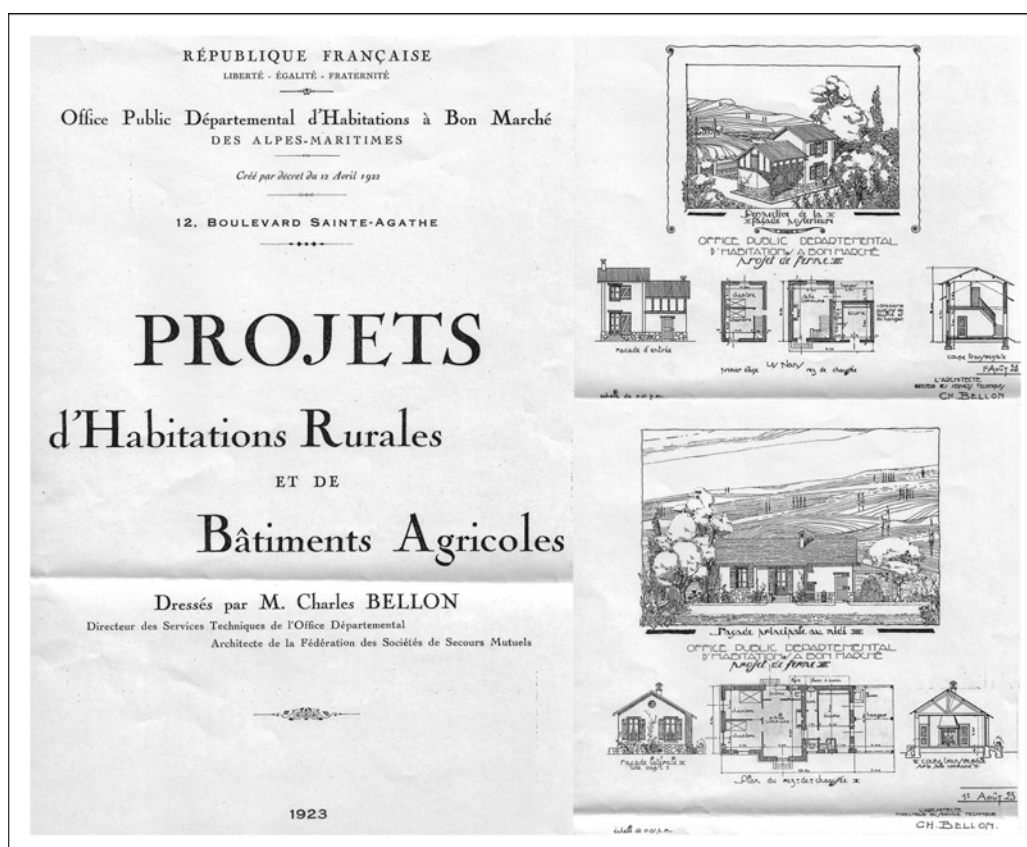
Soixante personnes se retrouvent dans le plus complet dénuement. Soixante personnes dont 23 enfants, une veuve de guerre et une handicapée qui en quelques heures ont vu disparaître maisons, meubles, foins, vêtements.

Et dès le 8 juillet, Monsieur ARNAUD, Maire, adresse un courrier au Préfet : *« j'ai l'honneur de vous assurer réception de votre dépêche de ce jour (...) j'ai convoqué tous les éprouvés à la Mairie. Or voici la situation : il y a quinze maisons incendiées dont sept réparables, c'est-à-dire à faire les toitures le plus rapidement possible, des bonnes parties de l'intérieur ayant été conservées. Les autres huit sont irréparables, elles doivent être rasées et relevées à neuf or il a été décidé qu'on préparerait un plan d'ensemble et qu'on reconstruirait sur de nouvelles bases. Par conséquent, il importe d'attaquer de suite les réparations des immeubles réparables et d'effectuer des toitures uniformes. Nous avons décidé de l'emploi du fibro-ciment (...) Tous les foyers d'incendie dangereux ont été complètement noyés aucun incident n'est plus à craindre grâce aux secours de tous nos voisins et à la présence de la pompe que vous avez bien voulu nous envoyer. Tous les sinistrés sont logés assez convenablement chez les non sinistrés. Il a été pris des mesures pour que tous aient les moyens de vivre en attendant des nouvelles solutions. »*

Le 9 juillet, Monsieur le Préfet décide « *du licenciement des écoles de cette commune, où les bâtiments scolaires deviennent par suite des circonstances indispensables à la population* ».

Après l'entraide, l'aide s'organise :

- * Monsieur Just DURANDY, Conseiller Général fait envoyer **1000 francs** dans les heures qui suivent la catastrophe.
- * Monsieur VEILLON, Vice-Président du Conseil de Préfecture adresse **5000 francs**.
- * L'éclaireur de Nice et le petit Niçois ouvrent une souscription auprès des lecteurs.
- * Monsieur PAULET, directeur de l'Eldorado Palace programme un gala de bienfaisance au profit des sinistrés.
- * Dès le 16 juillet, l'*Office Départemental des Habitations à bon marché* vote la coopération à la reconstruction du village et adresse au Préfet les projets de référence.



* Dans sa séance du 18 juillet 1924, le département accepte de prendre en charge les **1054,30 francs** représentés par l'engagement de la Compagnie des pompiers de Nice ainsi que les cent litres d'essence utilisés par Armée et pompiers sur ce sinistre.

* La demande faite le 23 août par Monsieur le Préfet au « *Ministère du Travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales* » permettra l'attribution d'une subvention « *à titre tout à fait exceptionnel et en raison des circonstances spéciales invoquées* » de **5000 francs** « *pour venir en aide aux personnes nécessiteuses et ayant les plus grandes charges de famille* »

Et à plus long terme ...

Le 3 octobre 1924, le Conseil Général adoptera trois délibérations dénommées:

* *incendie de Villeneuve d'Entraunes-allocation d'un secours aux sinistrés* qui votera une somme de **100 000 francs**.

* *Incendies de villages* nommant une commission de sept membres pour étudier les mesures pour notamment « *créer ou améliorer les moyens locaux de défense contre l'incendie* ».

* *incendies* qui introduit la notion de subventions aux communes rurales pour acquisition de matériel d'incendie « *jusqu'à 50% du montant de la dépense* ».

Il est vrai qu'en cet été 1924 un autre sinistre avait touché notre département : le 10 août deux scieries contiguës s'étaient embrasées à SAINT ETIENNE de TINEE et l'efficace concours de la pompe à bras du village avait permis d'éviter le pire...

Profitant de cette subvention, la commune de GUILLAUMES fera l'acquisition d'une superbe moto pompe.

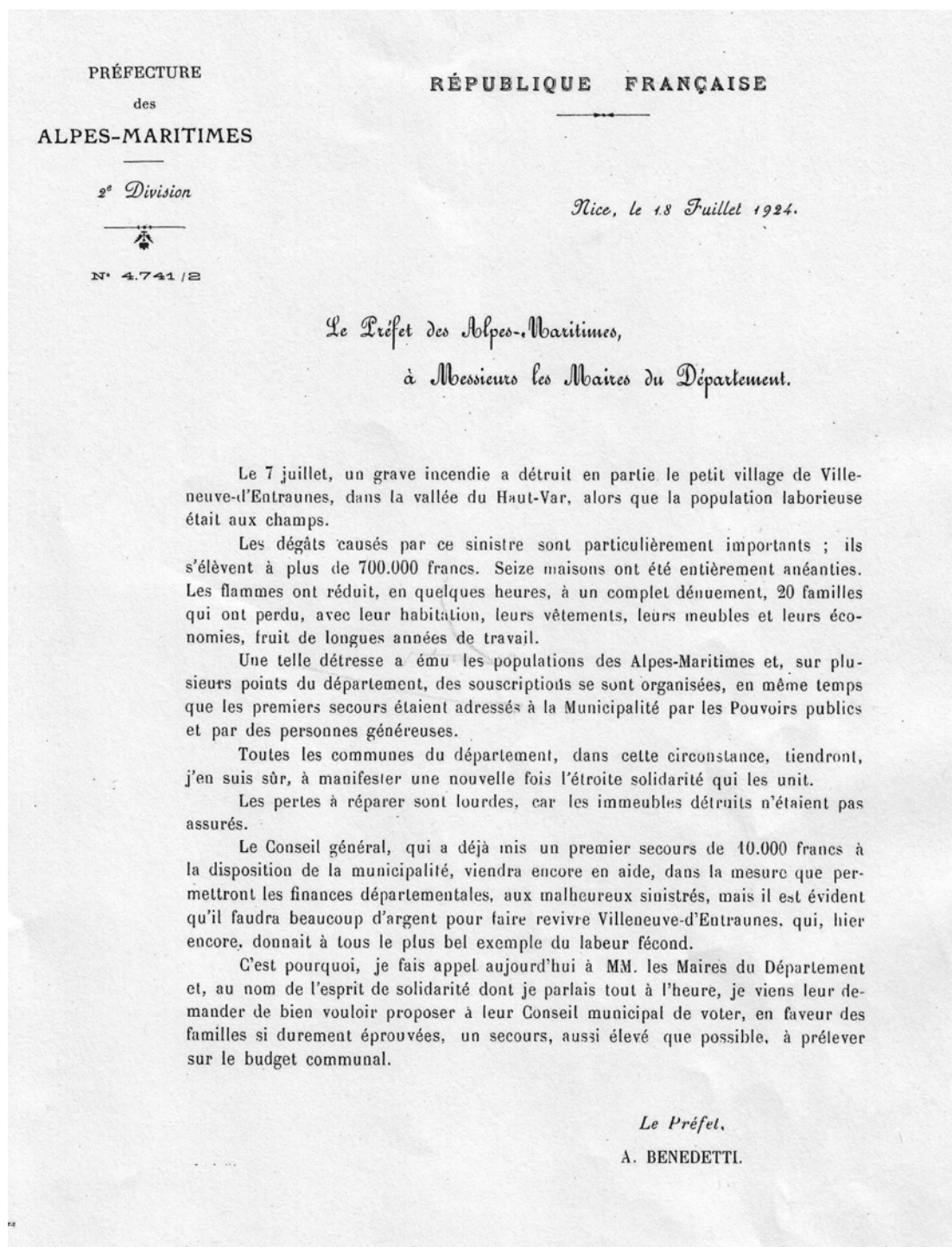
Heureusement conservée à l'abri, au fin fond d'un garage sous un tas de planches, elle est aujourd'hui totalement restaurée :



La lettre du Préfet...

Pour être complet sur l'histoire de cet incendie de VILLENEUVE d'ENTRAUNES, revenons au 18 juillet 1924....

Et à la lettre que Monsieur Ange BENEDETTI, Préfet de notre département de 1924 à 1934 adressa à tous les Maires :



Sagement rangées aux Archives Départementales se trouvent les délibérations des conseils municipaux qui répondirent à l'appel du Préfet.

Il y en a... 101... 101 communes de nos Alpes Maritimes qui, associées à la collecte organisée par les journaux réunirent **28389,70 francs**...

Figurent certes, nos grandes cités pour des sommes conséquentes mais aussi CASTILLON (village qui sera détruit pendant la seconde guerre mondiale), SAINT ANTONIN, ESCRAGNOLLES, MOULINET, GARS, SAINT DALMAS le SELVAGE...

Puis quelques particularités :

- * REVEST les ROCHES qui rajouta **50 francs** issus du bureau de bienfaisance,
- * SAINT JEANNET qui glana **25 francs** supplémentaires en organisant une tombola un soir de représentation théâtrale,
- * CARROS qui arriva à réunir **632 francs** par souscription publique,
- * SAINT LAURENT du VAR qui organisa une fête de bienfaisance récoltant **285 francs** à rajouter aux **50 francs** de subvention et au don de **50 francs** du comité de la fête patronale,
- * Et même, les **150 francs** du Groupement agricole de SAINT AUBAN, du BAR et SAINT VALLIER.

Je vais laisser couler les mots de la délibération du 8 août 1924 de la commune de VENANSON... dont le Conseil s'était réuni sous la présidence du Maire Philippe Marie GUIGO :

« Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes concernant l'incendie qui a détruit en partie le petit village de Villeneuve d'Entraunes.

Il expose que la commune ne peut pas se désintéresser de l'épouvantable sinistre et qu'il suffit de poser la question pour qu'elle soit aussitôt résolue en faveur des familles laissées dans la plus grande détresse.

Le Conseil, (...)

*Vote à l'unanimité la somme de **200 francs** pour venir en aide à ces frères d'infortune.*

Délibéré les jour, mois, et an que dessus. »

Alors ! Si, demain, en montant vers le col des champs ou celui de la Cayolle, après avoir traversé GUILLAUMES, vous passez par VILLENEUVE d'ENTRAUNES, ...Pensez à l'histoire de la réédification de ce village de 74 âmes.....fruit de ce qu'a réussi à faire...il y a juste quatre vingt ans :

« ... La solidarité des hommes ... »

Alain BERTOLO

Décembre 2007